

Questions / Réponses sur l'appel à la moralisation de la vie publique

1) Sur quoi portera le référendum ?

Il portera sur la moralisation de la vie publique, c'est-à-dire sur un ensemble de dispositions visant à refonder la République, à mettre fin aux pratiques abusives et aux conflits d'intérêt, bref à rétablir l'exemplarité de la République et la confiance entre les citoyens et leurs élus.

2) Que contiendra exactement le référendum ?

Parmi ces mesures, citons :

- fin du mélange des intérêts financiers et politiques
- interdiction du cumul des mandats dès 2014
- réduction du nombre de parlementaires et de ministres
- représentation de toutes les opinions dans les assemblées, notamment l'Assemblée nationale, par l'introduction d'une dose de proportionnelle
- renforcement du contrôle du financement des partis politiques
- traitement identique des parlementaires et des autres citoyens, notamment devant l'impôt
- lutte contre les conflits d'intérêt par l'adoption des mesures proposées par le rapport Sauvé (contrôle des activités de lobbying, élargissement des incompatibilités pour les parlementaires...) et par la création d'une autorité de déontologie de la vie publique chargée du contrôle et de la publicité des déclarations de patrimoine des ministres et des élus et de la lutte active contre le mélange entre les intérêts privés et l'intérêt public.

3) Combien y aura-t-il de questions dans le référendum ?

Il n'y aura qu'une seule question : les Français se prononceront par un seul vote sur l'ensemble du texte, comme pour l'adoption d'une loi ou d'un traité. Le texte de la loi devra être clair, simple, sans aucun piège. Bien entendu, il sera rendu public suffisamment à l'avance pour que chacun puisse le discuter et se faire son opinion.

4) Pourquoi passer par un référendum ?

Théoriquement, il serait tout à fait possible de passer par une loi « normale », adoptée par le Parlement. Et si cela pouvait se faire, tant mieux !

Mais nous pensons que les parlementaires ne voteront jamais une telle loi, qui réduit leurs avantages, les oblige à choisir entre leurs mandats et à cesser de se répartir les sièges entre eux, en écrasant les opinions politiques différentes des leurs.

Le monde politique résiste, s'accroche à ses privilèges. Nous pensons donc que le seul moyen, c'est de s'appuyer sur le peuple, de passer par l'intervention directe des Français : le référendum.

5) Pourquoi continuer à demander un référendum alors que François Hollande a annoncé des mesures ?

Ce que François Hollande a dit de la lutte contre les paradis fiscaux, contre la fraude fiscale et la corruption, était bien. Il est utile pour lutter contre ces maux de créer un parquet spécialisé et un office central, c'est-à-dire de la police et des douanes. Les affaires de patrimoine, la haute autorité, pourquoi pas mais ce n'est pas essentiel et ce n'est pas là que cela se joue.

Il manquait un chapitre indispensable dans l'intervention du président de la République : une correction de la manière dont le monde politique est organisé.

6) Pourquoi intégrer des mesures sur l'organisation de la vie politique, cela n'aurait pas empêché l'affaire Cahuzac ?

Cette affaire a ébranlé profondément le lien de confiance déjà distendu entre le monde politique et nos concitoyens. Face à cette situation nous devons mettre en œuvre des mesures fortes et globales qui donnent des signes indiscutables que nous voulons que les choses vraiment !

Et cela ne passera que par une réforme globale, qui mette sur la table la refonte de nos institutions, qui moralise nos pratiques, nos mœurs politiques. Comme le dit Marielle de Sarnez : "nous ne réglerons pas cette crise supplémentaire en faisant à peu près comme hier, c'est-à-dire en pilotant à vue, en prenant deux ou trois mesures sympathiques, cela ne suffira pas".

7) Pourquoi un référendum sur la proportionnelle ?

L'objet du référendum : c'est la moralisation de la vie politique.

L'instauration d'une dose de proportionnelle n'est qu'un élément parmi d'autres. C'est un élément indispensable parce qu'on ne peut pas continuer avec un système qui prive de tout député des partis qui recueillent régulièrement plus de 10 ou 15 % des voix. Cela creuse le fossé entre les élus et beaucoup de Français, qui ont l'impression que leur vote n'est pas pris en compte, et cela contribue à donner toutes les prérogatives à deux partis seulement, avec l'affaiblissement des contre-pouvoirs et la tentation des abus qui en résultent.

L'instauration d'une dose de proportionnelle, cela permettra une véritable représentation du peuple français, dans toutes ses composantes, tout en conservant la possibilité d'avoir des majorités solides à l'Assemblée

8) Est-ce qu'il n'y a pas d'autres questions plus urgentes à traiter avec la crise, les déficits et le chômage ?

Le redressement du pays est un tout. Remettre de l'ordre dans notre maison est plus que jamais nécessaire si nous voulons nous donner les moyens de lutter contre les déficits et de restaurer la confiance. C'est un préalable à la remise en route de notre pays !

Ce référendum, c'est un acte de refondation qui a un fort effet d'entraînement. Rappelons-nous ce qui s'est passé en 1958. A l'époque, la France était ruinée, elle sollicitait le fonds monétaire international pour payer ses fonctionnaires, on se disait qu'elle n'arriverait jamais à appliquer le traité de Rome sur la création de l'Europe. Le renouveau des institutions souhaité par le général de Gaulle a apporté un renouveau radical y compris dans le climat économique : tout le pays est reparti de l'avant, on a tourné le dos aux déficits et la France a entamé une nouvelle phase d'expansion.

Moins de ministères, moins de députés, moins de privilèges, moins d'abus dans le financement de la vie politique, cela commence également à faire des économies. Ce n'est évidemment pas suffisant, mais c'est le début de toute action, parce que l'exemple vient d'en haut.

9) N'est-ce pas de la récupération politique que de proposer aujourd'hui un référendum ?

Cela fait longtemps que nous proposons une telle moralisation. L'année dernière, pendant la campagne présidentielle, nous avons déjà proposé un référendum de moralisation de la vie publique, que nous souhaitons organiser dès juin 2012. Nous avons même écrit le projet de loi, il n'y avait plus qu'à le soumettre au peuple !

10) Quelles sont les autres personnalités qui ont signé la pétition?

De nombreuses personnalités ont signé la pétition avec François Bayrou. On peut citer par exemple Marielle de Sarnez, Jean-Luc Bennahmias, Jacqueline Gourault, Nathalie Griesbeck, Robert Rochefort, Jean-Marie Vanlerenberghe, Marc Fesneau et Yann Wehring, du Mouvement Démocrate, mais aussi Philippe Douste-Blazy, Alain Lambert, ou encore François Berléand, Fred Vargas et Bruno Masure... parmi d'autres